



○ Préambule :

Le présent règlement doit être lu et conservé par le participant et sa famille. **Il doit être approuvé sur le second exemplaire rendu signé.** Pour que ce séjour soit vraiment des vacances pour chacun, nous rappelons les conditions primordiales.

En conséquence de la crise sanitaire actuelle de la Covid-19, tout au long du séjour les règles de distanciation ainsi que les gestes barrières seront à respecter. Les parents devront prendre la température des participants avant le départ, si elle est supérieure à 38°C, celui-ci ne pourra pas y participer. Des masques seront à disposition pour toutes activités où la distanciation sociale n'est pas possible.

Le lavage régulier des mains, l'utilisation de gel hydroalcoolique sera fortement recommandée.

Joanna, animatrice référente sanitaire Covid-19 veillera à ce que ces gestes soient respectés.

Enfin, tous matériels utilisés que ce soit au cours des activités ou lors des repas seront désinfectés après chaque usage.

Si un jeune présente un ou plusieurs symptômes évocateurs du Covid-19, les animateurs pourront être amenés à isoler le jeune et d'appeler ses parents afin qu'ils puissent venir le chercher afin de préserver le reste du groupe.

○ Modalités d'inscriptions :

- Adhésion à l'association de 8 € pour les nouveaux inscrits,
- Photocopie attestation responsabilité civile,
- Photocopie vaccinations et traitements médicamenteux,
- Les inscriptions se font uniquement au centre social 4 place de l'abbaye 88200 Remiremont
- Les horaires : Du lundi au jeudi 8h-12h / 13h30-17h30
Le vendredi 8h-12h / 13h30-16h30

| TARIFS | |
|--------------------|--------------------|
| QF CAF inf à 670 € | QF CAF sup à 670 € |
| 130,00 € | 160,00 € |

○ Le séjour :

L'organisation de la vie collective pendant le séjour à un but éducatif. Le règlement définit les droits et les devoirs de chacun. Ton inscription implique son acceptation totale et l'obligation de s'y conformer.

Conformément à l'organisation du séjour, aidé des animateurs, tu t'engages à effectuer les activités prévues lors de celui-ci (sportives, visite du patrimoine, veillée et tous autres moments de groupe).

Tout comportement inapproprié peut se voir sanctionné, et peut engager ton retour prématuré au sein de ta famille à sa charge...

Il est prévu une concertation journalière, où tu pourras faire part des difficultés ou des attentes rencontrées lors de ta journée, pour un éventuel réajustement du programme en fonction des propositions faites.

○ Hébergement :

Les tentes sont des endroits privilégiés pour le repos, la mixité n'y est donc pas tolérée !!! Une distance de minimum 1 mètre sera respectée entre chaque couchage. Le rangement doit y être effectué chaque matin. Toute dégradation ou détérioration sera repérée et prise en charge par le responsable ou la famille.

○ Comportement et responsabilité :

Tu es placé sous l'autorité du Directeur du séjour et des animateurs. Aucune sortie non encadrée par l'une de ces personnes n'est autorisée.

Le séjour est un moment de mixité où l'on doit respecter l'ensemble de l'équipe pédagogique, les voisins (langage, tenue...), les autres jeunes, les différents locaux et le matériel mis à disposition.

Tu devras également respecter le planning du séjour, les activités en plein air, les temps réservés à la détente et au repos.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vol d'objets personnels. Il est demandé d'éviter les objets de valeur, l'argent de poche d'un montant important et les vêtements fragiles... Tout objet dangereux (canif, couteau...) est totalement interdit.

De plus, nous sommes dans un site publique, alors la vigilance est de rigueur !!!

○ Règles de vie en collectivité :

Tu devras t'y conformer, car si ton comportement devait porter préjudice à la vie du groupe ou à notre lieu d'accueil, tu pourrais alors être exclu **sans que cette exclusion ne donne lieu à un remboursement du séjour...**

○ Les activités :

Un programme est établi pour le séjour, il pourra être aménagé au jour le jour selon la météo et les désirs de chacun. Ce programme sert surtout à réserver les créneaux des activités principales, qui font partie intégrante du séjour et sont donc obligatoires. Ce règlement fait office d'engagement. Cependant, des temps libres seront organisés durant la journée pour te détendre.

○ Discipline lors du séjour :

- L'usage du tabac est strictement interdit
- Il va sans dire que toutes les substances illicites sont interdites.
- Toute consommation d'alcool est interdite.
- L'équipe demande à chaque participant de respecter les règles de vie du groupe.

Aucun comportement violent, agressif ou manquant de respect à quiconque ne peut être toléré sous peine de renvoi sur décision de la direction. **Le montant du séjour reste acquis à l'Association et les frais de retour sont à la charge de la famille.**

- Respecter le matériel et l'environnement : toute dégradation volontaire mineure est à "réparer" par le participant. Toute dégradation matérielle volontaire importante est à la charge des familles.



○ Repas et horaires :

Temps de détente et de regroupement nécessaires à la vie du camp pour partager...

Les petits déjeuners seront pris sur le camp et confectionnés par nos soins dans les règles d'hygiène recommandée.

Les déjeuners et les dîners seront réalisés et livrés par un traiteur.

- **Le lever et le petit déjeuner** se feront entre 7h30 et 9h, voire plus tôt selon les activités

programmées. Ainsi, le petit déjeuner pourra être pris pendant ce temps. C'est un repas très important, qui devra être pris par tous, afin de pouvoir pratiquer les activités sportives proposées...

- **Le déjeuner et le dîner** sont des temps de détente et de regroupement nécessaires à la vie du groupe pour partager... Il seront pris respectivement entre 12h/13h et 19h/20h. Les animateurs veilleront à superviser le respect également lors des temps de repas. Le gaspillage est intolérable, chacun devra s'efforcer de respecter la nourriture et ceux qui la prépareront.

- **Les veillées** seront préparées durant vos temps libres et se termineront vers 23h, par conséquent le coucher s'effectuera de même, afin de respecter les heures de sommeil nécessaires et de bien récupérer. A cette heure, le silence est **impératif**.

○ **Hygiène :**

Il convient de respecter les règles de propreté et d'hygiène. Les horaires et temps de douche seront définis par groupes, les matins et les soirs. Nous aurons la responsabilité du nettoyage des sanitaires...

Les sanitaires et lieux communs sont partagés avec d'autres campeurs donc le respect est de mise.

○ **Santé :**



Très important : Si un mineur est sous traitement médical le jour du départ, les parents ou responsables légaux sont tenus de transmettre au directeur du séjour les médicaments, dans leur boîte d'origine marquée au nom de l'enfant, et obligatoirement accompagnés de l'ordonnance.

Si un mineur tombe malade au cours du séjour, aucun traitement médicamenteux ne peut lui être administré hors prescription médicale. Ainsi, la délivrance de paracétamol de type doliprane, spafon... (pour fièvre, menstruation...) ne peut se faire sans l'accord d'un professionnel de santé (médecin)

○ **REMARQUES :**

- **Mp3 :** leur utilisation est permise uniquement en dehors des activités, et pendant les temps libres.



Pour le bon fonctionnement du séjour, les téléphones sont interdits !!!

Tes parents pourront te joindre sur le portable du Centre ou du Directeur :

le ou les numéros seront communiqués le jour du départ.

(ce règlement est à conserver...)

 J'ai lu et approuvé le règlement intérieur

Nom et Prénom du représentant légal

Nom et Prénom du participant

.....

.....

Signature

Signature

Fait à

Le

(coupon à nous retourner obligatoirement avant le jour du départ...)